

# Le Cerclier

*infos*

*Juin Juillet Août 2022*



## Etat Civil

### NAISSANCES :

Milo GAUTARD le 02/08

### BAPTÊME :

Nina PREAU le 04/06

### MARIAGE :

Manuel DAVY et Louise GAHERY le 19/07

### PACS :

Geoffrey MARTEAU et Laura BISSON le 21/07

### DÉCÈS :

André JXXX le 12/07 — Jacques DAVY

## Gestion des déchets

Ci-dessous les déchets interdits pour votre poubelle !

- **Les piles, les batteries ou les ampoules :** vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- **Les médicaments périmés :** ils doivent être rapportés en pharmacie (sans leur emballage et notice qui sont à mettre dans la poubelle des déchets recyclables), afin qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.
- **Les déchets d'équipements électroniques :** il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.
- **Les huiles alimentaires :** elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange :** vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.
- **Les pneus :** ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter, votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

**Tous ces déchets peuvent aussi être déposés en déchetterie (Pourrain, Toucy ou Guerchy).**

En déposant vos déchets au bon endroit, et surtout pas dans la nature, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.



# Infos pratiques & Diverses

## Vide grenier de la Saint Fiacre

**SAMEDI 27 AOÛT 2022**

Merry-la-Vallée

Feu d'artifice à 21h30

de 6h à 17h - 2 € le m<sup>l</sup>

sans réservation café offert aux exposants  
Renseignements au 03 86 73 64 66

Restauration - Buvette  
Boudin fait sur place  
jeux gratuits  
Structures gonflables pour petits et grands

### Fermeture de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 22 août au mercredi 31 août.

PRÉFET DE LYONNE  
Liberté Égalité Fraternité

### Sécheresse dans ma commune

**SEUIL D'ALERTE**

Des mesures de **restrictions** sont à respecter pour les particuliers

|  |  |  |
|--|--|--|
| <br>Lavage des façades, toitures, terrasses, voies et trottoirs <b>interdit</b> (sauf avec du matériel haute pression) | <br>Nettoyage des véhicules chez les particuliers <b>interdit</b> (hors stations de lavage professionnelles) | <br>Remplissage des plans d'eau, piscines privées <b>interdit</b> (hors chantier en cours) |
|--|--|--|

Un comportement **responsable** pour préserver et économiser la ressource en eau

|   |  |   |
|---|--|---|
| <br><b>Fermeture</b> des fontaines (sauf avec un fonctionnement en circuit fermé ou en alimentation gravitaire depuis une source) | <br>Arrosage des pelouses <b>interdit</b> (sauf en cas d'utilisation de système goutte-à-goutte) | <br>Arrosage des massifs fleuris, plantations en pot, arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins d'un an, des jardins potagers <b>interdit de 10h à 20h</b> (sauf en cas d'utilisation de système goutte-à-goutte) |
|---|--|---|

Arrêté disponible dans votre mairie et sur [www.yonne.gouv.fr/secheresse](http://www.yonne.gouv.fr/secheresse)

### Transport en Minibus

**TOUCY TOUS LES MARDIS MATIN**

**ET**

**AUXERRE L'APRÈS-MIDI DU PREMIER VENDREDI DE CHAQUE MOIS**

**Faites vous connaître en mairie**

### Accueil mairie

**PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS** le vendredi après-midi de 14h00 à 18h00.

**OUVERTURE DU SECRETARIAT :** lundi et jeudi de 9h00 à 12h00, mardi et vendredi de 14h00 à 16h30  
Fermeture le mercredi

Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture.

4 Place Henri Chamvres 89110 Merry-la-Vallée - Tél : 03.86.73.64.66 - Email : [mairie.merry@wanadoo.fr](mailto:mairie.merry@wanadoo.fr)

Consultez les infos concernant la commune sur [www.merry-la-vallee.fr](http://www.merry-la-vallee.fr)

**PanneauPocket**, application gratuite disponible sur Google Play et App Store.  
Panneau Pocket directement sur PC, tapez : <https://app.panneaupocket.com>

## *Première réussie pour l'association*

Le premier concours de pêche au coup organisé par « Le Rossignol et ses pêcheurs », le 28 mai dernier, est une réussite à notre petite échelle. Cet événement a été un succès tant au niveau de la convivialité que du nombre de participants, nous n'en attendions pas autant avec 16 participants venus jouer le jeu!

Nous tenions à féliciter et à remercier tous les participants, accompagnants et promeneurs d'être venus profiter de ce moment de convivialité et de partage.

Merci aux membres de l'association qui ont aidé à la préparation et à la tenue de ce premier concours.



Cette première édition en appellera d'autres, rendez-vous donc l'année prochaine !

Vous êtes tous les bienvenus sur le bord de l'étang Rossignol !

Le président Geoffrey Marteau

## *Randonnée du SIVU des Belles Vallées*

Dimanche 26 juin, chaque commune du SIVU (Beauvoir, Eglény, Lindry, Merry-la-Vallée, Parly, Val d'Ocre et Pourrain) a organisé un parcours avec une arrivée commune à Pourrain. Les 167 randonneurs pédestres, équestres et vététistes ont été accueilli par un vin d'honneur offert par la commune de Pourrain et le challenge a été remporté par Beauvoir. Merry-la-Vallée s'est classée cinquième avec 7 participants.

Courant novembre, le rallye des châtaignes se déroulera à St Aubin/Val d'Ocre.

En 2023, l'arrivée de la grande randonnée de juin se fera à Merry-la-Vallée.



## *Pique-nique concert au BDL*

Grand succès pour le pique-nique concert, le samedi 18 juin, au BDL (Bord du Lavoir rue de Grévin), animé par le Groupe « UPUPA EPOÏ ». Une cinquantaine de pizzas ont été cuites sur place. La pâte était préparée par « Reliance » et les ingrédients apportés par les participants. Très chaude ambiance !!!!



## *Sortie d'observation avec la LPO*

Le samedi 25 juin, une sortie a été organisée par Sarah DUJARDIN de la Ligue de Protection des Oiseaux, dans le cadre de l'étude de la biodiversité à Merry-la-Vallée. Les participants ont pu observer, écouter, identifier différentes variétés d'oiseaux et d'animaux.

N'hésitez pas à transmettre vos observations (oiseaux, petits animaux comme les hérissons, batraciens, serpents, chevreuils, etc....sur le site faune-yonne.org ou sur l'application Naturalist.

Alors, à vos jumelles !!!

